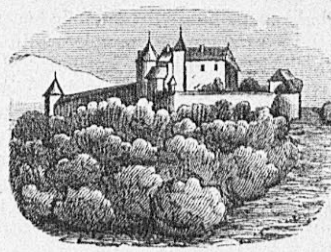




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:  
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50  
 » » 6 mois » 2.—  
 Pour l'Etranger le port en sus.  
 Prix du Numéro 15 Cts.  
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.  
 Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.  
 Réclames 50 Cts. la ligne.  
 Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 5 Septembre 1884.

## Le château de Gruyères se ferme.

Ce serait une profonde illusion de s'imaginer que notre gouvernement, qui se fait qualifier de populaire et de réparateur (?), porte pour deux sous seulement de sollicitude aux intérêts de nos populations. Les preuves de ses dispositions à leur égard abondent.

On lira plus loin la lettre par laquelle M. Balland, propriétaire du château de Gruyères, annonce qu'il se voit obligé d'en fermer désormais l'entrée aux visiteurs. Nous croyons savoir que les abus dont parle M. Balland et qu'auraient commis quelques-uns de ceux-ci, ne sont qu'un prétexte et qu'il faut chercher le vrai motif de cette mesure dans les dispositions que notre dit gouvernement populaire manifeste envers le propriétaire de cet antique monument, dispositions dont la ville de Gruyères et la contrée environnante auront seules à souffrir et qui dénotent, à l'égard de nos populations, un mauvais vouloir indéniable.

On sait que le château de Gruyères est, entre les mains de son propriétaire, le mieux entretenu, peut-être, le plus religieusement conservé des anciens manoirs féodaux de la Suisse. Largement ouvert aux visiteurs, il attirait des touristes de tous pays, et c'était là la principale, pour ne pas dire la seule ressource de la petite ville. Le propriétaire, pour son compte, en tirait-il profit? Nullement; son accueil était absolument gratuit. Bien mieux: il n'y avait pas de frais qu'il ne s'imposât, pour ajouter à l'attrait du lieu et en faciliter l'accès. Cet été encore, il participait pour moitié, spontanément, à la réparation et à l'amélioration, au moyen de l'établissement d'une belle chaussée, de la grand'rue de Gruyères.

C'est sous l'empire de la même préoccupation qu'il imaginait dernièrement d'établir dans une salle du château un modeste musée de la faune ornithologique du pays, à l'effet de quoi il demanda au Conseil d'Etat l'autorisation de pouvoir chasser toute l'année toutes les espèces d'oiseaux de la contrée, condition indis-

pensable à son projet et exempt de tout inconvénient, à quelque point de vue que ce fût.

Or, quelle réponse pensez-vous qu'il ait reçue? Il a essuyé un brutal refus. Mais comme les malfaisants imbéciles qui nous gouvernent ne savent rien être franchement, pas même brutaux, ils ont éprouvé le besoin de couvrir leur brutalité du voile de l'ineptie: l'autorisation demandée, ont-ils répondu, « embarrasserait le garde-chasse »!

« Embarrasserait le garde-chasse »!... quand? où? en quoi? comment? pourquoi? En quoi est-il, ce garde-chasse? Et l'autorisation octroyée à M. Bocard, « embarrasse-t-elle » le garde-chasse de Fribourg? Et le taupier de la commune? Et sa sœur? Est-ce que ça les embarrasserait aussi? Entre la duplicité de ces imbéciles et leur malfaisance,

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Ainsi contrecarré, M. Balland a pris le parti de fermer les portes du château de Gruyères aux visiteurs.

Ce n'est pas lui qui y perdra.

C'est Gruyères, c'est la contrée.

A la population de Gruyères et de la contrée d'apprécier les dispositions du gouvernement de Fribourg.

## LE LAIT,

sa manipulation et ses produits.

I.

Aussi loin que remontent les données de l'histoire, elles nous disent que les produits des animaux domestiques ont été utilisés. Nous sommes donc en droit de supposer qu'avec sa perspicacité et sa pénétration d'esprit, l'homme aura su de bonne heure tirer parti des aptitudes diverses de chacun des animaux soumis par lui.

Le lait, au point de vue de son importance nutritive, doit avoir nécessairement frappé toutes les populations autochtones; et ces premiers habitants des pays ou aborigènes auront, de bonne heure, compris les ressources nombreuses que recèle l'industrie laitière; de bonne heure ils auront, par exemple, constaté l'ascension de la crème à la surface du lait, etc., etc., sans en excepter la coagulation alcoolique.

Alors même que la fabrication du fromage est beaucoup plus simple que l'extraction de la substance onctueuse que produit la partie grasse du lait, nous ne croyons pas que M. le Dr W. Fleischmann, auquel nous sommes redevables d'un savant et important ouvrage sur le *Molkenwesen* (l'essence du lait), soit en droit d'affirmer que la découverte de la fabrication du fromage, doit être antérieure à l'art de préparer le beurre par l'agitation de la crème dans un vase clos. Par contre nous reconnaissons, parce que le fromage a de tout temps été plus facile à conserver que son produit simulacre le beurre, que pour cette raison, dans les pays chauds en particulier, on aura préféré les produits du lait caillé et égoutté.

Au point de vue historique, le beurre a déjà été connu d'Abraham (soit environ 2000 ans avant J.-C.); en effet, nous lisons: GENÈSE, XVIII, 8: « Ensuite il prit du beurre, etc. » Nous lisons encore dans le DEUTERONOME, XXXII, 14: « Il lui a fait manger le beurre des vaches » et Salomon a soin de nous dire: PROVERBES, XXX, 33: « Celui qui bat le lait, fait sortir le beurre. »

En ce qui concerne le fromage, il a été connu d'Israël, le père de David: « Tu porteras aussi ces dix fromages de lait, etc. (I. SAMUEL, XVII, 18); ensuite nous trouvons le *beurre* et le *fromage* de vache mentionnés par le DERNIER JUGE DES HÉBREUX « qu'ils amenèrent à David et au peuple qui était avec lui » (II. SAMUEL, XVII, 28 et 29).

Disons à titre de curiosité que le lait se trouve mentionné environ 30 fois dans l'Ancien Testament, le beurre 10 fois et le fromage 3 fois seulement. On sait que saint Jean-Baptiste se nourrissait dans le désert de sauterelles, de miel sauvage et de beurre.

L'histoire profane nous apprend que le fromage a déjà été chanté par le plus grand poète de l'antiquité grecque, Homère (900 ans environ avant J.-C.), et le célèbre philosophe grec Aristote (384—322 ans avant J.-C.) en décrit la fabrication. « Nous trouvons des notes très intéressantes sur le même sujet, nous rappelle Fleischmann, dans les auteurs romains Varron, Virgile, Columelle et Palladius. Selon Plinius, on connaissait de son temps plusieurs espèces de fromages qui jouaient leur rôle dans les festins des Romains, et le commerce de cet aliment avait déjà acquis une grande importance. Le lait et le fromage occupent une place marquée parmi les aliments des anciens Germains; et, au temps de Charlemagne, on paraît avoir donné de grands soins à l'industrie laitière. « Les Hindous, les Arabes et les Egyptiens ont

Marianne, avec l'instinct du cœur, devinait probablement la préoccupation de son malade, comme elle l'appelait, mais elle ne cherchait pas à s'en prévaloir ni pour se poser en victime résignée, ni pour flatter cet amour-propre excessif.

Pourquoi attachez-vous tant d'importance à l'opinion d'un public sot et méchant? N'avez-vous pas fait votre devoir! lui disait-elle. Croyez-vous d'ailleurs que les gens de cœur ne rendent pas justice à votre loyauté? Vous souffrez, je le comprends, vous devez souffrir; mais ayez patience, ayez confiance en Dieu; il vous consolera.

Toutes les exhortations, toute la tendresse de la bonne demoiselle étaient impuissantes à calmer l'irritation toujours renaissante du jeune homme. Loin de lui savoir gré de sa délicatesse et de ses bonnes intentions, il se répandait devant elle en sarcasmes amers contre les femmes; il ne s'apercevait pas que la pauvre fille en avait quelquefois les larmes aux yeux.

M. Denney, lui dit-elle un jour, voulez-vous écouter un conseil d'amie?

- Volontiers, s'il vient de vous.
- Comme vous dites cela du bout des lèvres! Savez-vous que vous devenez méchant à Fribourg?
- Ai-je si grand tort? Voyons, parlez franchement!
- La méchanceté est toujours un tort. Vous devriez aller passer quelques semaines à Juliens. Vous avez besoin d'exercice, besoin de respirer l'air pur de la campagne et aussi besoin d'oublier. Qu'en pensez-vous?
- Je pense que j'ai le malheur de vous ennuyer. Au moins vous êtes franche, vous!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 26

## DENNEY ET TAPOLET

par P. SCIOBERET.

V.

(Suite.)

Pendant quelque temps, Denney vécut dans un calme auquel il n'était guère accoutumé depuis qu'il avait quitté Juliens. Il était entouré de tous les petits bonheurs de la convalescence. Il ressemblait au marin qui, après une longue et orageuse traversée, goûte les plaisirs d'une relâche dans une des îles fortunées de l'Océan-Pacifique. Nulle pensée, nulle émotion violente ne troublait la sérénité de ses jours; de vagues rêveries seules bercaient son indolence; il vivait, c'était tout, et sur cette douce existence planait le regard affectueux de Marianne, comme un rayon de lune sur un frais paysage. Mais ce bonheur dura peu. L'homme marche d'un extrême à l'autre: si les souffrances qu'il avait endurées appelaient le repos, celui-ci, en revanche, sollicitait le mouvement et l'agitation. Tant que dura sa faiblesse physique, le jeune

homme demeura enfermé dans une atmosphère tempérée, où son esprit comme son corps végétaient, pour ainsi dire, sans trouble et sans secousse; mais à mesure que les forces revinrent, des symptômes d'inquiétude commencèrent à se manifester. La sève de la jeunesse, momentanément épuisée par la fièvre et le délire, fermenta de nouveau dans ses pores et n'attendit plus qu'un coup de vent pour accélérer sa circulation. Denney commença à s'ennuyer. Vingt fois par jour il descendait dans le salon, adressait quelques paroles banales aux maîtres de la maison, puis allait coller sa figure contre les vitres, suivant d'un œil envieux les gens qui passaient dans la rue. Il devenait distrait et bourru. Même en présence de Marianne, sa pensée s'en allait galoper au loin, et la bonne demoiselle dut, plus d'une fois, s'étonner des réponses qu'elle recevait du fantasque jeune homme.

Un souvenir pénible et qu'il croyait à jamais éteint, le souvenir d'Henriette, revint aussi le tourmenter. C'était moins, il est vrai, le cœur que l'orgueil qui lui envenimait, mais le mal n'en était que plus difficile à soulager, car il trouvait, l'ingrat! que la douce affection de Marianne n'était pas une compensation suffisante aux dédains qu'il avait essuyés.

La pensée de sa défaite le préoccupait encore à tel point qu'il renonçait à profiter de la liberté que sa convalescence lui donnait de faire quelques petites excursions. Que dirait-on en le voyant se traîner péniblement le long des rues, pâle et amaigri par la maladie dont la cause n'était ignorée de personne? Quel triomphe pour ses envieux, pour la coquette et vaniteuse Henriette!

POT de Bulle des DE ZURICH (avec celles d'Altkirch, et prix modéré.) I. Pierre Verdan à la [1034]

VIS. occasion: en zinc, complètement de 120 cm. magasin, en noyer. bûis pour bordures de [1019] journal indiquera.

chasseurs. poudre à Bulle: essoires, grenaille,ouches de revolver, etc. [1028]

che 7 Septembre ET DANSE berge Neuf A ROCHE. cordialement invités. Claude Tinguely.

louer vant servir de bureau n avec grande vitrine meublée, les deux situés ssée de notre bâtiment, are. [945] Glasson frères.

endre une SCIERIE ges, près Bulle. journal indiquera.

ICHON es Alpes, Bulle N S E et 9 Septembre.

ENTS. avoir de belles et bon-d'éviter les douleurs, anger et d'éviter les omac. tions gratuites. er à F. BUGNON, chi-ntiste, rue de la Pré-, à Fribourg. [730]

t de paraître sous forme CHAUFFAGE es à fromages R. R. SCHATZMANN de la station laitière suisse à Lausanne nte à l'imprimerie de la nt. l'exemplaire, oute la Suisse contre 35 ct. oste.

EN VENTE erie de la GRUYÈRE: ts de Laiterie ur beau papier, à 20 cent. — Rabais par douzaines. ttes gommées pour vins.

e la Gruyère. Gérant: Ch. Mo re



probablement bien vite connu le beurre; et ce sont les Scythes, les anciennes peuplades du N.-O. de l'Asie et du N.-E. de l'Europe qui ont dû le faire connaître en Grèce. Des auteurs Romains, c'est Columelle qui, le premier, parle du beurre et le décrit avec quelques détails; et, selon Plin. il paraît qu'on se servait pour le préparer « d'une sorte de baratte à piston. » « En Allemagne, le beurre est mentionné authentiquement pour la première fois au XII<sup>me</sup> siècle. »  
(A suivre.)

CONFÉDÉRATION

**Péages.** — Les recettes des péages en août sont de 1,508,220 fr., soit de 59,191 fr. supérieures aux recettes du mois correspondant de 1883.

**Légitimation.** — La Chancellerie fédérale avise les intéressés que, pour séjourner ou s'établir en Allemagne, il faut être porteur d'un certificat d'origine et d'un certificat de bonnes mœurs. En outre, un passeport est nécessaire pour s'introduire dans les localités où l'on a décrété le petit état de siège, comme à Altona, à Berlin, à Hambourg, à Leipzig.

**Rassemblements de divisions.** — Une conférence de chefs d'armes et de divisionnaires propose de changer le tour de service des huit divisions, de manière à permettre à deux divisions voisines, après s'être exercées séparément, d'opérer chaque année l'une contre l'autre.

Avec ce système, sur lequel le Conseil fédéral aura à se prononcer en dernier ressort, toutes les troupes de l'élite et leurs états-majors seront appelés désormais tous les quatre ans et non plus seulement tous les huit ans à de grandes manœuvres de campagne.

**Chevaux.** — Les courses de dimanche à Berne ont été favorisées par un temps splendide. On évalue à 20,000 le nombre des spectateurs.

La distribution des prix était présidée par M. le conseiller fédéral Hertenstein, chef du département militaire.

**Berne.** — Un comité d'initiative vient de se former pour la construction d'un chemin de fer funiculaire allant du quartier de l'Aarziel jusqu'au Palais fédéral. Le coût des travaux est évalué à 59,000 fr.

MM. Pumpin et Cie, constructeurs du chemin de fer Tramelan-Tavannes, se chargent, à ce prix, d'établir la ligne projetée et s'engagent à la livrer terminée avant l'ouverture du prochain tir fédéral. La concession sera demandée aux Chambres pendant la session de décembre.

— Jeudi soir, un incendie détruisait deux maisons du village de Werdthof. L'un des propriétaires, nommé Rawlyer, a été arrêté le jour même, ainsi que sa femme.

— 52 cultivateurs avec 86 charrues participeront au concours de charrues qui aura lieu le 13 septembre prochain à Mühleberg.

— Les casernes de Beudenfeld, près de Berne, sont habitées actuellement par deux mille soldats. Ce chiffre n'avait jamais été atteint jusqu'ici.

**Lucerne.** — Qui disait donc que les chemins de fer tuaient l'idylle? Ecoutez plutôt ce qui se passe sur la Seethalbahn.

Les trains ont, paraît-il, une allure si paternelle, que le mécanicien descend parfois de sa machine pour aller fermer une porte de grange demeurée ouverte. Récemment le chauffeur est descendu pour courir à la fontaine: son amoureux y remplissait sa

Marianne leva sur lui un regard profondément triste, puis elle se baissa sur son travail de couture; elle ne répondit rien, mais quelques larmes tombèrent à la dérobée sur la toile qu'elle tenait à la main.

— J'y réfléchirai, se hâta de dire Denney, en manière de correctif. Je serais bien aise d'ailleurs de revoir la maison de mon père: elle doit être en ruines.

C'était là certainement le parti le plus sage qu'il pût prendre, mais il n'y songea pas un seul instant. Fribourg exerçait sur lui l'attrait puissant des lieux où l'on a beaucoup souffert, beaucoup vécu. Il était attaché à cette place comme Prométhée sur son roc; il lui semblait qu'il cesserait de vivre dès l'instant où le vautour cesserait de lui ronger le cœur.

Cependant les circonstances en décidèrent autrement. Il reçut un jour la visite d'un de ses clients.

— Cela devient ridicule, mon cher Denney, lui dit l'autre. Ne vas-tu pas exploiter ta jambe pendant six mois? Usé, le moyen! tu abuses de l'intérêt qu'on te porte. Aussi commencent-ils à épiloguer. Le petit Chopin prétend que tu es un homme perdu, que tu te meurs d'amour pour une cruelle. Est-ce que tu vas lui donner raison?

Ce fut un coup de cravache pour Denney.  
— Je ne suis pas tout-à-fait mort répondit-il; à telles enseignes j'ai fixé demain dimanche pour ma rentrée dans le monde. Je me trouverai à 11 heures devant le porche de Saint-Nicolas. Que ceux qui m'aiment y soient! Il y aura de l'absinthe! Corbleu! Denney vit encore!

— Et nous boirons à la confusion des Tapolet!

seille; après avoir donné à la belle enfant un baiser chaleureux — un baiser de chauffeur — il l'aida à mettre sa seille sur sa tête, puis rejoignit sa locomotive au petit pas de course. — Il y a encore de beaux jours pour la poésie champêtre.

**Grisons.** — Une voiture du tramway de Schuls à Tarasp a été précipitée dimanche matin dans l'Inn. Tous les voyageurs sont blessés plus ou moins dange-reusement, entre autres M. le conseiller national Sonderegger.

**Vaud.** — *Clarens.* — Une bande de voleurs exploite la contrée, raconte la *Revue*. Deux de ces gredins avaient jeté leur dévolu sur un magasin. Ils étaient en train de s'y introduire lorsqu'ils furent dérangés par des passants. L'un des voleurs s'enfuit en emportant l'échelle, tandis que l'autre resta pris entre la devanture et la porte d'entrée. C'est là qu'il fut arrêté. Il est d'origine allemande. Il refuse de donner le nom de son complice.

Deux autres de ces malfaiteurs emportaient déjà de l'argenterie d'une maison; on se mit à leur poursuite. Le premier réussit à s'échapper par le tunnel de Burier; le second fit une chute, ce qui permit de l'atteindre. C'est encore un sujet allemand.

— L'automne promet d'être splendide; la maturité précoce du raisin vaudra l'arrivée des étrangers un peu plus tôt que d'habitude. Déjà les hôtels commencent à voir arriver les voyageurs. On signale déjà la présence d'un certain nombre de notabilités. Le choléra ayant éclaté en Italie y fera probablement des ravages pendant une partie de l'hiver; on pense que les étrangers, au lieu de passer la saison à Rome, Florence ou Nice, s'arrêteront à Montreux et sur les bords du Léman. Les vingt villas Dubochet sont toutes occupées en ce moment.

CANTON DE FRIBOURG

Chronique judiciaire.

Le verdict rendu dans les deux affaires traitées devant la Cour d'Assises siégeant à Fribourg la semaine dernière a causé une assez grande surprise. La fille M., accusée d'incendie, ne jouissait pas de toutes ses facultés intellectuelles; c'est ce qui résultait des faits mêmes dont elle était prévenue (incendie d'un char de foin sur la voie publique en plein midi), et du témoignage des personnes chez lesquelles elle avait été domestique, portant qu'elles avaient dû la renvoyer de leur service, parce qu'elle était folle. Le jury l'a néanmoins déclarée responsable et la Cour, repoussant à son tour la question de tentative, l'a condamnée à dix années de réclusion à la maison de force. Il est vrai que, pour certaines gens, il est indifférent de réclure une folle à la maison de force ou à l'hospice: C'est là affaire de goût et de civilisation.

Le jury a ensuite acquitté la fille G. qui avait avoironné en chemin de fer et jeté son enfant par la fenêtre: on s'est demandé comment le jury a pu admettre ici la question d'irresponsabilité, quand il venait de la repousser pour la fille M., malgré des preuves certaines de folie?

A cette occasion nos magistrats parlent de supprimer ce qui nous reste de Cour d'Assises! Sans doute, ces jurés, quoique tous intelligents, peuvent avoir commis une erreur; mais nous pensons que ce résultat est dû à des causes multiples, dont quelques unes viennent d'assez haut. Que voulez-vous, il y a quelque chose dans l'air.

Le 24 août, un habitant de Morat, le sieur Mühlegg, a traversé à la nage le lac, de Morat à Môt

— Imbécile! murmura Denney.  
Ce ne fut pourtant pas sans inquiétude que Denney se décida à aborder de front ce public qu'il redoutait tant. Il se repentait de sa fanfaronnade; il chercha une excuse, mais enfin il trouva qu'il ne pouvait reculer. Il résolut au moins de sauver les apparences. Il s'habilla du mieux qu'il put. Bien des fois il se regarda dans la glace, espérant y trouver sa figure d'autrefois.

— J'ai autant d'embonpoint qu'auparavant, se dit-il; je suis tant seulement un peu pâle, mais cela disparaîtra au contact du grand air.

S'il avait eu du rouge, il en eût mis; il se contenta de se frotter un peu les joues.

— Hé! je crois qu'il n'y paraît plus. D'ailleurs, qu'importe?  
La petite place qui se trouve devant Saint-Nicolas est, le dimanche matin, le rendez-vous de la fashion fribourgeoise. Les patriciens stationnent d'un côté, les bourgeois de l'autre. Tous s'amuse à y passer la revue du beau sexe, pour qui la grand'messe est une occasion d'exhiber tout l'attirail de sa toilette.

L'arrivée de Denney fut saluée par de bruyantes démonstrations de la part de ses amis; cependant, au milieu de ce concert de félicitations, il eut déjà à essayer quelques remarques fâcheuses, qui tombèrent comme autant de gouttes d'huile bouillante sur son amour-propre. Ce fut bien pis au sortir de l'office. Il se vit l'objet de l'attention générale. Les demoiselles se le montraient en chuchotant et il devinait bien, à leurs

tiens, et retour, sans s'arrêter, le tout en 2 heures 35 minutes; il a ainsi franchi un espace de 6,000 mètres.

Dimanche, 7 septembre courant, à 8 heures de l'après-midi, à Farvagny-le-Grand, conférence de M. Kindler, professeur à la Rütti, sur les cultures fourragères.  
(Communiqué.)

Estavayer, le 1<sup>er</sup> septembre 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Au moment de l'ouverture de la chasse générale permettez-moi de m'adresser, par l'entremise de votre estimable journal, l'énergique *redresseur de torts* à toutes les personnes, indigènes ou étrangères, qui chasseront dans le canton de Fribourg.

Je tiens, en leur racontant mon aventure, à les prévenir que parmi les accidents auxquels ils peuvent être exposés en se livrant à l'exercice de Saint-Hubert, le plus redoutable est, sans contredit, celui d'avoir des démêlés avec la justice fribourgeoise. Remplissez, messieurs les chasseurs, toutes les formalités légales; soyez en possession d'un permis régulier; conformez-vous à toutes les prescriptions réglementaires, il n'importe; ne vous reposez jamais dans une fausse sécurité, tremblez encore, tremblez toujours; ayez sans cesse le spectre du tribunal correctionnel devant les yeux.

Je chassais l'automne dernier dans les environs d'Estavayer. Je tire. Attiré par le coup de mon fusil un chien étranger se joint à mon chien. Le permis ne me donnant droit qu'à un chien, je me consume en efforts de tous genres pour éloigner l'intrus. Mes cris, mes gestes, les pierres qu'il reçoit ne peuvent m'en débarrasser.

Sur ces entrefaites, un gendarme s'est rencontré qui constate ma prétendue infraction à la loi. Traduit devant le juge correctionnel, trois témoins dignes de foi déposent énergiquement en faveur de mon innocence. Ils déclarent que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour écarter cet animal obstiné. En présence de semblables témoignages, le Saint Office broyerd me libère de l'amende, mais me condamne à *tous les frais!* Ceux-ci se montent à plus de 50 francs, tandis que l'amende à laquelle je me serais immédiatement soumis, si je m'étais senti quelque peu coupable, ne s'élève qu'à une trentaine de francs.

Voilà, messieurs et chers confrères, le cas dont je désirais vous entretenir. Il peut se présenter pour vous comme pour moi.

Quel sera le remède? Voici ma proposition. Elle découle tout naturellement des faits. Envoyer sa charge de gros plomb dans la tête du pauvre animal et adresser le propriétaire de la victime au Tribunal de la Broye, en priant ce dernier de bien vouloir lui accorder un bon d'indemnité à percevoir sur ses *épices*. Si le dit Tribunal trouve le procédé trop onéreux pour sa caisse, nous le prions, et c'est là le second but de cet article, de nous indiquer le plus tôt possible: Poste restante, Bulle, sans affranchissement, l'autre moyen de sortir de la difficulté.

N. N.

Nous publions d'autant plus volontiers la lettre de notre disciple broyerd de St-Hubert, que l'année dernière, l'alcade gruyérien que l'on désigne sous l'euphémisme de Président du Tribunal, a commis exactement le même jugement que le jugeur d'Estavayer.

GRUYÈRE

Tir annuel de Bulle.

La Société des Carabiniers de Bulle, donnera, pendant les trois jours de la bénichon, du 7 au 9 septem-

smes, que toutes leurs paroles n'étaient pas bienveillantes. Néanmoins, il supporta avec intrépidité ce premier feu. Il saluait avec aplomb et payait le sourire par le sourire. Mais toute cette assurance s'évanouit quand il vit venir Henriette, accompagnée de sa mère et du Verdan. Un instant il avait espéré qu'elle n'y était pas, et il avait respiré plus à l'aise. Le regard du Verdan se croisa avec celui de la jeune personne, et ils échangèrent un sourire qui mit un serpent au cœur de Denney. Il salua pourtant, mais sa figure blême, ses lèvres serrées et le tremblement de tout son corps trahissaient suffisamment son émotion.

— Eh bien, Messieurs! s'écria-t-il d'une voix altérée en se dirigeant vers le café.

A partir de ce moment, Denney n'eut plus qu'une pensée, celle de quitter cette ville maudite, où chaque pas lui arrachait un cri de douleur, où chaque regard lui semblait une ironie.

— Marianne avait bien raison, poursuivit-il; elle voulait m'épargner ce calice. Que ne l'ai-je écoutée, cette sœur tendre et dévouée!

Il fit ses préparatifs à la hâte, et partit sans rien dire à personne. Il mettait à se faire oublier autant d'empressement qu'il en avait mis auparavant à faire parler de lui.

Une émotion involontaire le saisit quand il prit congé de Marianne.

(A suivre.)

bre, son tir annuel. Comité y invite ce sur une participa

Le tir commença mardi, 9 septemb

La distribution à 8 heures du so

Monsieur

Je prends la li lecteurs que, par visiteurs et de ce je me vois dans l à partir d'aujourd Gruyères, dont j leur faciliter l'ac ma détermination journal, les perso le château de G afin de leur évite Je vous prie d

Pi

Nous rapporti l'on avait vu dar au chalet, se fai s'en aller, non s même sans adre merciement.

Une personne vallées de Belleg teys, est parven raires et des si ristes peu honn moins pour l'un sard la conduisi hébergea. Voici

« Quelques v en question, et le reste, lorsque dire, s'installe, la société prit c paru. Ce perso de M. F.....

A quelques j correctement, s fait servir, se l'autre sans pay en lui M. F.... bourg, fougueux l'un des piliers cependant de la pouvoir le recti

En attendant d'user dans les car elles risqu corps et de se par le code.

On nous fait de la Basse-Gr à tue-tête le 2 à bas les blancs mesure.

Nous donnons

**France.** — Tanneguy de V à 4 1/2 h., de r Lion.

**Egypte.** — Egypte pour p des troupes et tion du Soudan

**Chine.** — été détruits p enfuis. L'opéra lamment termi chaîne.

Extr

Telles étaient lorsque je fus au matelots, qui cau gaité contrastait tous.



bre, son tir annuel. Comme ces années passées, le Comité y invite cordialement tous les tireurs et compte sur une participation active de leur part.

Le tir commencera dimanche, à 1 1/2 h. et finira mardi, 9 septembre, à 6 heures du soir.

La distribution des premiers prix aura lieu mardi à 8 heures du soir.

Gruyères, le 2 Septembre 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Je prends la liberté de vous prier d'informer vos lecteurs que, par suite d'abus commis par quelques visiteurs et de certaines mesures de l'Administration, je me vois dans la nécessité de fermer aux voyageurs, à partir d'aujourd'hui, les portes du château de Gruyères, dont je m'étais toujours fait un plaisir de leur faciliter l'accès. Je tenais surtout à prévenir de ma détermination, par l'organe de votre estimable journal, les personnes qui seraient tentées de choisir le château de Gruyères comme but de promenade, afin de leur éviter une course inutile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, etc.

E. BALLAND,

propriétaire du château de Gruyères.

**Piquante découverte.**

Nous rapportons, dans notre dernier numéro, que l'on avait vu dans nos montagnes des touristes entrer au chalet, se faire servir, manger copieusement, puis s'en aller, non seulement sans payer leur écot, mais même sans adresser à l'armailli un seul mot de remerciement.

Une personne, qui revient d'une excursion dans les vallées de Bellegarde et du Gros-Mont et aux Morveys, est parvenue, au moyen des dates, des itinéraires et des signalements, à reconstituer ces touristes peu honnêtes et à établir leur identité, au moins pour l'un d'eux (il y en eut deux), car le hasard la conduisit précisément dans le chalet qui les hébergea. Voici, d'ailleurs, les faits :

« Quelques voyageurs venaient d'arriver au chalet en question, et l'armailli leur servait lait, crème et le reste, lorsque survint un monsieur qui, sans mot dire, s'installe, boit et mange, puis s'esquive ; lorsque la société prit congé de l'hôte du chalet, il avait disparu. Ce personnage est le sieur Z..., beau-fils de M. F....., conseiller d'Etat de Fribourg.

A quelques jours de là, un autre touriste, mis fort correctement, se présente au même chalet, seul, se fait servir, se goberge, puis... disparaît comme l'autre sans payer ni remercier. On a cru reconnaître en lui M. F..... lui-même, conseiller d'Etat à Fribourg, fougueux défenseur des « bons principes » et l'un des piliers du cercle de la Liberté. Nous avons cependant de la peine à le croire et nous aimerions pouvoir le rectifier.

En attendant, nous ne conseillerions à nulles gens d'user dans les hôtels du système de ces messieurs, car elles risqueraient de se faire appréhender au corps et de se voir condamner pour un délit prévu par le code.

On nous fait savoir qu'en passant dans un village de la Basse-Gruyère une troupe de *tépelets* chantait à tue-tête le *Zin-Zin ran tan plan, vive les rouges, à bas les blancs !* Un huppé krengueusard battait la mesure.

Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves.

**ÉTRANGER**

**France.** — Un canot en papier, monté par M. Tanneguy de Wogan, est arrivé à Paris samedi soir à 4 1/2 h., de retour d'une excursion dans le golfe du Lion.

**Egypte.** — Le général Wolseley est envoyé en Egypte pour prendre le commandement provisoire des troupes et surveiller les préparatifs de l'expédition du Soudan.

**Chine.** — Tous les forts de la rivière du Min ont été détruits par les Français. Les Chinois se sont enfuis. L'opération française dans le Min a été brillamment terminée. L'occupation de Kelung est prochaine.

**Histoire d'un drapeau.**

Extrait du Journal de M. Brendler.

(Suite.)

Pêche miraculeuse.

Telles étaient les réflexions que je formulais mentalement, lorsque je fus attiré par les éclats de voix d'un groupe de matelots, qui causaient à l'arrière du bâtiment et dont la gaieté contrastait avec le morne silence qui planait sur nous tous.

— Je parie que je l'aurai.

— Je parie que non.

— Eh bien, tu vas voir !

Celui qui venait de prononcer ces derniers mots était un vieux matelot à la figure intelligente, qui avait plusieurs gallons sur la manche de sa veste et qui devait avoir plus d'un tour dans son sac. Il s'éloigna en sifflant et en souriant.

Je me penchai sur l'eau et je vis distinctement une masse noirâtre qui nageait près du sillon d'écume soulevé par l'hélice. C'était un requin ; peut-être celui qui venait de dévorer le malheureux Hammoudi.

Un instant après le vieux matelot reparut, tenant à la main un morceau de viande crue que le cuisinier du bord lui avait donné ou vendu et un de ces gros crochets en fer qui servent à pendre la viande. Le matelot introduisit une longue et forte corde dans l'anneau du crochet, l'y assujettissant fortement, puis il accrocha la viande comme on accroche l'amorce à un hameçon et laissa tomber le tout à la mer. C'est la manière de pêcher le requin.

L'effet fut immédiat. Nous vîmes le requin fondre sur cette nouvelle proie, se retourner en montrant son ventre argenté, ouvrir sa gueule et happer le morceau de viande. Mais le vorace squala avait calculé sans le crochet ; on le vit se débattre laissant derrière lui un petit sillon de sang. Le crochet lui avait perforé la gueule ; il était pris à l'hameçon. Aussitôt les matelots se mirent à tirer la corde. Le monstre était de forte taille et opposait une grande résistance. La corde fut attachée au cabestan que l'on commença à tourner. Les matelots poussaient des cris de joie. Le requin se débattait en vain, il fut tiré hors de l'eau et amené jusque sur le pont. Là, sentant un point d'appui, il fit des bonds terribles ; il renversa d'un seul coup de queue plusieurs musulmans que la curiosité du spectacle avait attirés.

Le crochet tenait solidement.

Trois matelots arrivèrent avec des haches et finirent par tuer, non sans peine, le redoutable poisson ; puis, les uns avec des haches, les autres avec de larges coutelas, se mirent en devoir de lui ouvrir le ventre.

On y trouva quantité de petits poissons, plusieurs des objets qui avaient été jetés depuis le navire, puis, chose horrible à voir, apparurent les vêtements et le corps à moitié broyé du malheureux Hammoudi. Le vieux matelot, les bras nus et sanglants, fouillait toujours dans les entrailles du monstre.

— Je le tiens, je le tiens, s'écria-t-il.

— Et quoi ? demandèrent ses camarades.

— *The holy flag of those fools* (le drapeau sacré de ces imbéciles) : s'ils veulent le ravoïr, ajoutez-t-il, il leur en coûtera.

Et il agita d'un air triomphant le fameux paquet ruisselant de sang et d'eau.

On ouvrit le paquet, on lava soigneusement le drapeau dans un baquet d'eau propre et on l'étendit pour le faire sécher. Il était intact.

A cette vue, les musulmans poussèrent de grands cris de joie : Miracle, miracle, disaient-ils, et se jetaient face contre terre.

Les matelots leur firent comprendre qu'il fallait payer leur peine et la rançon du drapeau.

Un des pèlerins prit son turban entre ses mains et fit la quête parmi ses compagnons. Tous donnèrent, les uns des pièces d'argent, quelques-uns des pièces d'or ; plusieurs femmes jetèrent leurs bijoux dans le turban. La collecte avait été fructueuse : le turban était rempli. En échange de celui-ci, les matelots remirent le drapeau qui était déjà sec et qui fut apporté en grande pompe à Beni-Assoum et Azouar ; ce dernier était couché, le bras gauche en écharpe.

Inutile de dépeindre la joie des deux Arabes.

Les matelots jetèrent le cadavre du requin à la mer et nettochèrent le pont du navire avec cette minutie de propreté qu'ils apportent à pareille opération.

Sur ces entrefaites, la nuit vint clore cette journée si remplie d'événements.

J'allai voir ce que faisait la belle Jessiamia. Son père, sa sœur, le médecin et les deux esclaves étaient encore auprès d'elle. L'état de la pauvre jeune fille était très grave, elle avait ce genre de délire précurseur de la folie.

La journée du lendemain se passa sans incident. L'état de Jessiamia ne faisait qu'empirer. Le médecin du bord disait : « Si elle n'est pas emportée par une de ses terribles crises de nerfs, elle restera folle. »

Encore une victime de ce fatal drapeau bullois !

**AGRICULTURE.**

**Le concours des animaux reproducteurs de la race porcine à Lausanne.**

Après la vache, le porc est certainement l'animal domestique le plus généralement répandu et le plus utile.

Dans toutes les exploitations rurales, et même dans les plus petits ménages on trouve de quoi engraisser un ou plusieurs porcs, des substances qui ne peuvent avoir d'autre emploi, des lavures, des déchets de légumes et de table etc. Et de fait, il n'est guère de famille, à la campagne surtout, où l'on ne fasse boucherie d'un porc.

Nous devons donc des remerciements à la Fédéra-

tion des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, d'avoir organisé un concours spécial pour les animaux reproducteurs de l'espèce porcine.

Ce concours a lieu aujourd'hui même 6 septembre de 11 heures du matin à 4 heures du soir à Lausanne.

Notre population porcine se composait jusqu'à ces derniers temps presque exclusivement de cochons rouges, dits de Payerne, et de cochons blancs, ceux-ci d'une importation déjà plus récente.

Les Anglais ont tellement perfectionné le porc au point de vue du produit en lard et en viande que les éleveurs intelligents et les hommes dévoués aux intérêts de l'agriculture de tous les pays ont fait chez eux l'essai du porc anglais. Il réussit bien partout. Il engraisse beaucoup plus vite que nos anciennes races : il offre donc sous ce rapport économie de temps et de nourriture ; et de plus il rend beaucoup plus de viande et de lard que tous les autres.

Aussi le Comité de la fédération où nous voyons figurer les noms de MM. Lederrey de Drognens et Ch. Borel de Genève, ces pionniers de la science agricole dans notre Suisse romande, a-t-il établi deux catégories de sujets pour le concours : les animaux de race anglaise pure et les autres races.

Voici la liste des primes.

**1<sup>re</sup> CATÉGORIE. Races anglaises pures.**

**1<sup>re</sup> SECTION. — Mâles.**

1<sup>re</sup> Classe, 3 prix de 100 fr. soit fr. 300  
2<sup>me</sup> » 3 » de 60 » » » 180  
3<sup>me</sup> » 3 » de 40 » » » 120

**2<sup>me</sup> SECTION. — Femelles.**

1<sup>re</sup> Classe, 4 prix de 60 fr. soit fr. 240  
2<sup>me</sup> » 4 » de 40 » » » 160  
3<sup>me</sup> » 4 » de 30 » » » 120

**2<sup>me</sup> CATÉGORIE. Autres races.**

*Femelles seulement.*

1<sup>re</sup> Classe, 4 prix de 50 fr. soit fr. 200  
2<sup>me</sup> » 4 » de 30 » » » 120  
3<sup>me</sup> » 4 » de 20 » » » 80

Le Comité cherche, avec raison, à vulgariser et à répandre la race anglaise qui, au point de vue du rendement, présente peut-être un bénéfice du double sur les anciennes races.

Nous rendrons compte du résultat du concours.

**La vaccination des chiens contre la rage.**

Le célèbre M. Pasteur, qui a déjà fait de si importantes découvertes dans les choses de l'agriculture, en pratiquant la vaccination pour prévenir certaines maladies contagieuses chez le bétail, avait avisé ce printemps le gouvernement français qu'il croyait avoir trouvé le moyen d'empêcher les chiens de rendre la rage.

Une commission de six membres fut nommée par le ministre de l'instruction publique pour assister aux démonstrations de M. Pasteur.

Or, cette commission vient de faire son rapport sur les expériences auxquelles elle a participé.

Elle a mis en observation 42 chiens, dont 23 présentés par M. Pasteur comme réfractaires à la rage, c'est-à-dire vaccinés et 19 autres n'ayant pas été vaccinés. Sur les 19 chiens non vaccinés, ou témoins, il y a eu 3 cas de rage sur 6, à la suite de morsures par des chiens enragés ; 6 cas de rage sur 8, à la suite d'inoculations intraveineuses ; enfin 5 cas de rage sur 5, à la suite des inoculations par trépanation.

Les 23 vaccinés au contraire n'ont pas offert un cas de rage.

La commission conclut en disant que M. Pasteur n'a rien avancé qui ne fût rigoureusement exact.

La science, entre les mains de l'illustre savant, a donc résolu le problème de rendre le chien réfractaire à la rage, de l'en préserver complètement par une inoculation préventive du virus atténué, par la vaccination.

On vient de le dire en effet : tous les 23 chiens que M. le Pasteur a déclarés réfractaires à la commission, c'est-à-dire, ceux qu'il avait vaccinés, ont résisté aux épreuves d'inoculation qui leur ont été appliquées avec les virus les plus forts et par les procédés reconnus les plus sûrs, tandis que la plupart des chiens qui leur servaient de témoins, c'est-à-dire les 19 autres non vaccinés, soumis aux mêmes épreuves, n'ont pu les supporter et ont péri par la rage.

C'est décisif et démontré : on peut, par la vaccination préventive, préserver sûrement les chiens de la rage.

Voilà une découverte qui mérite de faire du bruit et qui en fera.

Pour la Rédaction : C. GILLARD.

le tout en 2 heures  
i un espace de 6,000

urant, à 8 heures de  
and, conférence de M.  
sur les cultures fourra-  
(Communiqué.)

1<sup>er</sup> septembre 1884.

de la chasse générale  
par l'entremise de votre  
redresseur de torts  
mes ou étrangères, qui  
Fribourg.

mon aventure, à les  
auxquels ils peu-  
à l'exercice de Saint-  
t, sans contredit, celui  
justice fribourgeoise.  
asseurs, toutes les for-  
ession d'un permis ré-  
es les prescriptions ré-  
e vous reposez jamais  
mblez encore, tremblez  
spectre du tribunal cor-

ier dans les environs  
ar le coup de mon fusil  
mon chien. Le permis  
chien, je me consume  
éloigner l'intrus. Mes  
qu'il reçoit ne peuvent

ndarme s'est rencontré  
nfraction à la loi. Tra-  
el, trois témoins dignes  
nt en faveur de mon  
ai fait tout ce qui était  
cet animal obstiné. En  
signages, le Saint Office  
e, mais me condamne à  
montent à plus de 50  
à laquelle je me serais  
m'étais senti quelque  
une trentaine de francs.  
onfrères, le cas dont je  
peut se présenter pour

ma proposition. Elle  
des faits. Envoyer sa  
tête du pauvre animal  
la victime au Tribunal  
nier de bien vouloir lui  
é à percevoir sur ses  
ve le procédé trop oné-  
rieux, et c'est là le se-  
ous indiquer le plus tôt  
e, sans affranchissement,  
difficulté.

N. N.  
s volontiers la lettre de  
Hubert, que l'année der-  
e l'on désigne sous l'eu-  
ribunal, a commis exac-  
e le jugeur d'Estavayer.

**ÈRE**

de Bulle.

de Bulle, donnera, pen-  
nichon, du 7 au 9 septem-

n'étaient pas bienveillantes.  
trépidité ce premier feu. Il  
sourire par le sourire. Mais  
quand il vit venir Henriette,  
Verdan. Un instant il avait  
il avait respiré plus à l'aise.  
ec celui de la jeune personne,  
i mit un serpent au cœur de  
is sa figure blême, ses lèvres  
son corps trahissaient suffi-

-t-il d'une voix altérée en se

ney n'eut plus qu'une pensée,  
e, où chaque pas lui arrachait  
ard lui semblait une ironie.  
on, poursuivit-il ; elle voulait  
-je écoutée, cette sœur tendre

âte, et partit sans rien dire à  
ublier autant d'empressement  
faire parler de lui.

saisit quand il prit congé de

(A suivre).



### Bénichon de Bulle.

Le public est prévenu, qu'en raison du rassemblement de troupes qui aura lieu à Bulle et les environs dès le 12 septembre prochain, la bénichon de cette localité est fixée, pour cette année, sur les 7, 8 et 9 du dit mois de **Septembre**. [1030]

Bulle, le 12 Août 1884.  
Secrétariat communal.

### AVIS.

A partir du 3 Septembre le **bureau de la recette** sera transféré au 1<sup>er</sup> étage de la maison **Corsand**, place du marché, à BULLE. [1040]

### Banque populaire Suisse

(Succursale de Fribourg.)

Nous escomptons des billets à 3 mois 4 1/2 % + 1/10 % de commission par mois et ouvrons des crédits en comptes-courants garantis 4 3/4 % plus 1/8 à 1/2 % de commission par semestre, selon virement. (O Fr. 16.)

Les sociétaires jouissent d'une réduction sur les taux ci-dessus. [844]

La Direction.

### DANSE

à l'auberge du St-Michel  
A BULLE [1046]  
les 7, 8 et 9 Septembre.

**M. BUGNON**, Chirurgien-Dentiste à Fribourg sera à Bulle, **Hôtel de l'Union**, jeudi 11 et vendredi 12 courant. [1048]

### AVIS.

Chez **Madame Grossrieder-Demierre**, ancienne maison **CAPT**, route de La Tour, **grand choix de chapeaux de paille et feutre** en tous genres de formes, ainsi que **garnitures**, telles que **rubans, velours, plumes fantaisie**, etc.  
Réparation de chapeaux de paille et feutre et **lavage** de bonnets, ruches, lingerie, etc. [1053]

### On demande

pour la campagne une **bonne servante**, propre et sachant bien faire une cuisine ordinaire et soigner le bétail. Le bureau du journal indiquera. [1050]

**PERDU** un **bracelet argent**, forme chaîne, avec cadenas. Le rapporter à la **Châtelaine**, Verrerie de Semsales, contre récompense. [1051]

### On demande

un **apprenti-maréchal**. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

**A vendre** un **joli char à ressorts**, neuf. — S'adresser à **M. JORDAN**, peintre, à BULLE.

**A vendre** à bas prix une **Machine à coudre** en bon état. — S'adresser à **M<sup>me</sup> BAYS**.

### A LOUER.

Un **magnifique appartement** exposé au soleil, composé de cinq pièces avec jardin et chambre à lessive.  
Un **magasin** pouvant servir de bureau. S'adresser au bureau du journal. [1001]

Le dimanche 7 Septembre  
**MUSIQUE ET DANSE**  
à l'Auberge Neuf  
à LA ROCHE.

Les amateurs sont cordialement invités. [1041]  
Claude Tinguely.

### Changement de domicile.

Le soussigné prévient le public de la ville de Bulle et des environs, qu'il a installé une **boulangerie**, ainsi qu'un **magasin d'épicerie** dans la maison habitée par **M. Albert Gillard**, entrepreneur, route du Tirage, à Bulle (ancienne maison Pittet).

Il fera tout son possible pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur attention. On se rendra à domicile sur demande. [1052]

**FRANÇOIS GARIN**, boulanger.

### Au Bazar Gruyérien

transféré sous l'Hôtel de l'Union  
**BULLE**

on vient de recevoir pour la saison un **assortiment complet de Manteaux et Imperméables pour Dames et enfants, Etoffes pour Manteaux de floteurs, Manteaux tout faits.**

**Grand choix de draps et nouveautés** pour dames, ainsi qu'une foule d'autres **articles de laines** pour l'hiver.

Se recommande

**Veuve HAUSHEER.**

### MISE PUBLIQUE.

L'huissier soussigné vendra en mise publique libre, à l'auberge de la Couronne à Sâles, le **mercredi 10 Septembre** prochain, dès les 2 heures après-midi: le **domaine** ci-après désigné appartenant à **Curat** les enfants de Jean-François, savoir: Marie, Virginie et François.

AU DISTRICT DE LA GRUYÈRE

Commune de Rueyres-Treyfayes

ES VERROUX. Bois de 3807 mètres (1 pose 23 perches).  
LA LOREINE. Maison, grange, écurie, remise, de 299 mètres (33 perches 20 pieds).  
LA LOREINE. Place de 101 mètres (11 perches 20 pieds).  
LA LOREINE. Jardin de 162 mètres (18 perches).  
LA LOREINE. Pré de 74,956 mètres (20 poses 315 perches).  
LA LOREINE. Champ de 12,519 mètres (3 poses 191 perches).  
LA LOREINE. Champ de 2502 mètres (278 perches).  
AU CRÊT DERREY. Champ de 33,606 mètres (9 poses 134 perches).  
AU CRÊT DERREY. Champ de 3690 mètres (1 pose 10 perches).  
LA LOREINE. Champ de 369 mètres (41 perches).

Commune de Romanens, même chapitre

ES VERROUX. Bois de 388 mètres 80 décimètres (43 perches 20 pieds).  
Le tout sera exposé en vente sous de favorables conditions de paiement. Pour tout renseignement s'adresser aux propriétaires ou au soussigné qui indiquera.

Vaubruz, le 25 Août 1884.

Pour les exposants: **ODY**, huissier.

### Dès ce jour Ouverture de

## L'HOTEL DE L'UNION à BULLE

Au centre de la ville à proximité de la gare, des postes et des télégraphes  
MAISON COMPLÈTEMENT RESTAURÉE.

Le tenancier **Alphonse Wæber**, ci-devant Hôtel du Cheval Blanc, se recommande à MM. les voyageurs, touristes et à sa bonne clientèle.

**SERVICE SOIGNÉ.**

Bonne écurie et remise chez **M. J.-C. Barras**, agent d'affaires.

Alpenkräuter-Magenbitter

## BITTER SUISSE

de **J. Schärz & Comp.** à Gutenberg (Berne)

Ce Bitter, préparé avec les plus grands soins, doit sa réputation toujours plus grande aux bons effets qu'il produit. **Excitant, digestif, stomachique, réchauffant**, il se recommande surtout aux personnes faibles et à celles qui souffrent de l'estomac. [905]

Seul dépôt pour la Gruyère, chez **Joseph Moura**, à Bulle.

### Météorifuge Ménard

Désormais plus rien à craindre de la météorisation (gonfle) des ruminants. Le **liquide météorifuge Ménard** frères, à Thouars, dép. des Deux-Sèvres, France, guérit instantanément et infailliblement cette affection.

Le prix du flacon est de 4 francs. Avec un flacon on peut opérer 7 à 8 fois. C'est donc 50 ou 60 centimes qu'il en coûterait de sauver la vie à une vache ou un bœuf météorisé.

Il ne sera donc aucun propriétaire de bétail, prudent et soucieux de ses intérêts, qui veuille rester sans avoir en provision chez lui un ou quelques flacons du **liquide météorifuge Ménard**.

Dépôt à l'imprimerie de « La Gruyère ».  
Des brochures explicatives et des prospectus sont à la disposition des éleveurs.

### Pension.

On prendrait en pension dans une maison particulière, deux jeunes gens qui désireraient suivre les cours du Collège, à Fribourg.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1031]

### AVIS.

A vendre d'occasion:  
Une **baignoire en zinc**, complètement neuve, longue de 120 cm.  
Une **banque de magasin**, en noyer.  
Une quantité de **buis** pour bordures de parterres. [1019]  
Le bureau du journal indiquera.

### Demande de location.

Un **agriculteur** sérieux et offrant de bonnes garanties, désirerait prendre en location un **domaine** de bonne qualité situé dans les environs de Bulle, et de la contenance de 20 à 30 poses.

Adresser les offres au bureau du journal. [1045]

### BÉNICHON

Hôtel des Alpes, Bulle  
**DANSE**  
les 7, 8 et 9 Septembre.

DÉPOT

à la gare de Bulle des  
**TUILES DE ZURICH**  
même modèle que celles d'Altkirch, (qualité garantie et prix modéré.)  
S'adresser à **M. Pierre Verdan** à la gare, Bulle. [1034]

### A louer

Un local pouvant servir de **bureau** ou de **magasin** avec **grande vitrine** et une **chambre meublée**, les deux situés au rez-de-chaussée de notre bâtiment, avenue de la gare. [945]

Glasson frères.

### A VENDRE

de gré à gré, l'excellente et belle  
**Auberge de la Grue**  
**A BROC.**

S'adresser au notaire **ANDREY** à BULLE.  
Bulle, le 22 Août 1884. [1036]

### On offre à vendre une SCIERIE

située aux Granges, près Bulle.  
Le bureau du journal indiquera.

A l'Auberge du Tir  
à BULLE  
**BONNE MUSIQUE ET DANSE**

les 7, 8 et 9 Septembre  
ainsi que le dimanche suivant  
**DANSE LIBRE.**

[1044] PÉRISSET, aubergiste.

### HERNIES.

Toutes les personnes affectées de hernies (efforts) trouveront sûrement du soulagement en employant mon produit éprouvé. Traitements par correspondance. Prospectus gratis en s'adressant à l'administration du journal ou à **Krüsi-Altherr**, médecin herniaire, à Gais, Ct. d'Appenzell (Suisse) H 1427 X [784]

### EN VENTE

à l'imprimerie de la GRUYÈRE:  
**Carnets de Laiterie**  
imprimés sur beau papier, à 20 cent.  
l'exemplaire. — Rabais par douzaines.  
Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel



PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse: 1

» » 6

Pour l'Etranger

Prix du Num

On s'abonne à tot

de pos

BULL

FR

Notre article

à un correspon

de Lausanne le

pressons de re

Puisse cette

qui viendrait e

compatriote en

publier ses œu

procurant de q

N'y a-t-il pa

blique, une so

merçants, des

entreprendre

François Mor

ton, les commu

Il s'agit d'une

national.

« Un journa

peler le nom d

à son pays si

suisse ou quel

ton de Fribour

de naître dans

ne fleurit la s

pourquoi il m

la plus préca

des travaux e

sciences et de

au dictionnair

dans maintes

mourra ignor

le mathématic

Je n'ai nulle

une biographi

riaux me man

de vous dire q

tion, et qu'il n

mathématique

FEUIL

DENNI

— Conservez-à craindre d'être Accordez-moi, j'écrire quelquefois.

— Vous le pouvez à une chose: revenez. Ce n'est si vous pouvez, d'entraîner et Dieu fera.

— Oh! si He Denney. Blotti dans un éter un regard s